

AMAP'achamama Abonnement Œufs Poulet Hiver 2017-2018

Je soussigné(e) , Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un ou des poulets et/ou des œufs produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par Thibault Mazet. La distribution a lieu toutes les 3 semaines, le Mardi entre 18h15 et 19h15, à la Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit. Pour toute demande ou commande supplémentaire, contacter le producteur au 06 64 12 54 27 ou tibo.mazet@gmail.com

Œufs Bio à 3.80€ la douzaine Entourer votre choix			
10 distributions (voir les dates ci-dessous)			
soit	1/2 Dz 19,00 €	1 Dz 38,00€	2 Dz 76,00 €

Contrat pour 10 Distributions					Contrat libre					
Le poulet bio est vendu à 9,00€ le Kg. Veuillez entourer votre choix.					(indiquer la quantité pour chaque produit)					
Dates de livraison					Dates de livraison	Petit Poulet	Gros Poulet	Pintade		
24-octo					24-octo					
14-nove					14-nove					
05-déce	petit poulet	2 petits poulets	1 gros poulet	2 gros poulets	05-déce			La pintade livrée varie de 1,2 à 1,6 kg. Elle est vendue à 12€ le kg... Le prix sera donc ajusté en fin de contrat.		
19-déce	(entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	(entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	(entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =	(entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =	19-déce					
16-janv					16-janv					
06-févr					06-févr					
27-févr					27-févr					
20-mars					20-mars					
10-avril					10-avril					
30-avril					30-avril					
total	130,00 €	260,00 €	170,00 €	340,00 €	total	13€ X	17€ X			15€ X

œufs +	Poulets +	Pintade =	Je dois

1er chèque	2ème chèque	3ème chèque	total Chèque

Engagement du Producteur

- Livrer toutes les 3 semaines des poulets de sa production, élevés selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 23 septembre 2017

Le producteur Thibault MAZET

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur
- Apporter son sac réfrigéré

Le Consom'acteur

**Le Président
Jean-Paul TOUDIC**